

Égalité entre femmes et hommes: stratégie-cadre communautaire, programme 2001-2005

2000/0143(CNS) - 10/10/2000

La commission a adopté le rapport de Mme Marianne ERIKSSON (GUE/NGL, S) modifiant, sous la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil relative au programme concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les hommes et les femmes (2001-2005). La commission estime que la décision doit comporter un article relatif au financement du programme et propose dès lors que la référence financière pour son exécution soit d'au moins 50 millions d'euros. La commission insiste pour être informée annuellement sur l'état d'avancement et sur les résultats du programme. Parmi les initiatives proposées, l'UE est invitée à organiser, le 25 novembre de chaque année, des manifestations communes dans les États membres contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, en conformité avec les décisions des Nations unies. Il faut également établir des statistiques relatives aux salaires masculins et féminins pour un travail équivalent. Enfin, le rapport préconise que les actions des pays candidats en faveur de l'égalité des chances soient soutenues et que les droits humains des femmes soient assurés partout, y compris dans les pays en développement.